

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 16 décembre 2024

**Délibération n° 2024-132
Séance du 10 décembre 2024**

Sortie d'inventaire et mise en réforme
de véhicules. Autorisation de céder ou
de vendre ces véhicules

Le Conseil d'Administration,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 28 novembre 2024, par lequel Monsieur le
Président lui demande d'approuver la sortie d'inventaire et la mise en réforme de quatre
véhicules et de l'autoriser à céder ou à vendre ces véhicules,

Considérant la liste de ces véhicules jointe en annexe,

Après en avoir délibéré

Article 1 : Approuve la sortie d'inventaire et la mise en réforme de ces véhicules.

Article 2 : Autorise Monsieur le Président à remplir toutes les formalités utiles en vue de la
vente aux enchères publiques.

Le Président

François Marie DIDIER



TYPE	MARQUE	MODELE	GENRE	IMMATRICULATION	DATE DE 1ère MISE EN CIRCULATION	KILOMÉTRAGE	ÉTAT GÉNÉRAL	DESTINATION	ESTIMATION MONTANT HT
VEHICULE	IVECO		CAM	171 QNN 75	12/04/2006	30 000 KM	BON ÉTAT	VENTE AUX ENCHERES	1 000,00 €
VEHICULE	IVECO	STRALIS	BENNE	304 QAJ 75	11/10/2004	50 000 KM	NON ROULANT	VENTE AUX ENCHERES	1 000,00 €
VEHICULE	RENAULT	MASTER	FOURGON	968 QFG 75	26/05/2005	100 000 KM	NON ROULANT	VENTE AUX ENCHERES	200,00 €
VEHICULE	GOUPIL		FOURGON	DD 988 EJ	19/02/2014	8 000 KM	NON ROULANT	VENTE AUX ENCHERES	300,00 €

2 500,00 €